



AFRIK GREEN ECO

LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE, PAR LES RESSOURCES AFRICAINES

www.afrikgreen-eco.com

500 Fcfa

N° 004, Journal du Lundi 17 Avril 2023

Tel: 696930616 / Directeur de publication: DANIEL BEKOLO

Votre
Bimensuel

PEA-JEUNES



Bilan de Alfred Béla Tomo à la fin du programme en 2023

HERVÉ BLAISE FEUNKE

« Le gouvernement a fait le choix du positionnement progressif »

Pages 8-9



- Au moment où le Programme de promotion de l'entreprenariat agropastoral des jeunes prend fin, 13 structures d'incubation ont eu l'agrément comme incubateurs d'entreprises agropastorales octroyés par le gouvernement
- Sur les 1 500 ménages bénéficiaires attendus, au moment de l'évaluation, le projet a atteint au 15 juillet 2022 le nombre de 1 047 producteurs représentant 70% de l'objectif
- Grâce à un financement du FIDA, le programme a permis entre 2015 et 2021 d'incuber plus de 4 000 jeunes porteurs d'initiatives économiques à travers 08 cohortes et accorder des financements à plus de 2 600 d'entre eux

Pages 3-4

Les chiffres

6 milliards FCFA : C'est le montant total mobilisé sous la présidence du ministre des Forêts et de la faune, Jules Doret Ndongo, à la tête du Conseil des ministres de la Commission des forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), pendant trois et demi. D'après le bilan dressé le 6 avril 2023 par le secrétaire exécutif adjoint de l'institution, Chouaibou Nchoutpouen, cette enveloppe est dédiée à la mise en œuvre de 09 projets qui sont en cours d'exécution dans les pays membres de la COMIFAC.

2 556 milliards FCFA : C'est le montant que compte mobiliser le gouvernement camerounais pour la mise en œuvre du Pacte national pour l'alimentation et l'agriculture au Cameroun. Le chiffre a été évoqué au cours du deuxième sommet sur l'alimentation en Afrique (Dakar 2), tenu le 26 janvier dernier au Sénégal. D'après le ministre de l'Agriculture et du développement rural (Minader), Gabriel Mbairrobe, ce document est une boussole en vue de la transformation profonde du secteur agropastoral à l'horizon 2030.

61,73 milliards FCFA : C'est le coût du Projet d'accélération de la transformation numérique au Cameroun. A l'horizon 2029, il est question d'augmenter le taux de pénétration d'internet au Cameroun. Afin de matérialiser cette ambition, le Projet d'accélération de la transformation numérique au Cameroun (PATNUC) a été lancé le 18 janvier 2023. D'une durée de cinq ans (2022-2027), le projet financé par la Banque mondiale à hauteur de mondiale à hauteur d'environ 6173 milliards FCFA va contribuer à développer l'offre de service technique et accroître la demande et renforcer la gouvernance et la régulation.

Portrait

LOUIS NDJIE, PROMOTEUR DE L'IAO

Originaire du département de la Lékié région du Centre, Louis Njie est né le 16 décembre 1968 à Bilone, une localité de l'arrondissement d'Obala, ville dans laquelle il est aujourd'hui une référence. Le promoteur de l'IOA se lance dans la vie active après l'obtention de baccalauréat et commerce à donner des cours de vacation dans un collège à Elig-Mfomo, une autre localité d'Obala dans laquelle il va marquer positivement le principal de cet établissement scolaire, l'abbé Emile Nkoa, qui a vu son dynamisme et son esprit entrepreneurial.



études dans les grandes écoles de la France.

Il décroche trois diplômes : un Brevet de technicien supérieur (BTS) à l'Ecole d'agriculture Saint Joseph le Breuil sur Couze, en France. Ensuite, il va décrocher un diplôme d'ingénieur en agriculture cette fois à l'Ecole d'agriculture ESA d'Anger, toujours en France et enfin un certificat de spécialisation DATT (Développement Agro-Alimentaire et Transfert de Technologie) à l'Ecole nationale supérieure des industries agro-alimentaires, section industrie agroalimentaire Régions Claudes ENSIA-SIARC en France.

Anne Solange Ngonu
avec IAO MAG

IMAGE DE LA SEMAINE



Le Comice agropastoral d'Ebolowa (capitale régionale du sud) s'est achevé samedi 22 janvier 2011, après 6 jours d'exposition et de vente consacrés aux produits de l'agriculture et de l'élevage. Sauf que 12 ans plus tard, l'image insoutenable des tracteurs immergés dans la broussaille continue de susciter des interrogations et parfois des railleries de la part de certains.

Institution

Institut agricole d'Obala 20 ans après



Fondée en 2000, le Groupe Institut agricole d'Obala (IAO) qui est aujourd'hui un centre de formation agricole et un entrepreneuriat de référence au Cameroun est né d'un thème du mémoire de fin d'étude du promoteur en France. Par ailleurs, le directeur général du Groupe avait pour vision d'améliorer l'accès des jeunes à une activité économique en milieu rural. A sa création, Louis Ndjie, promoteur de l'IAO mûrit en lui l'idée de faire de cette institution, un centre de référence en formation, en suivi et accompagnement des producteurs ou des entrepreneurs agropastoraux. Contrairement aux autres cen-

tres classiques qui se limitent au niveau de la formation des jeunes, l'IAO voit le package global qui est de former et accompagner à l'installation, d'où l'existence du centre d'incubation PEA-JEUNES.

La structure fait partie des incubateurs ayant fait l'objet de la cérémonie d'inauguration et de remise des agréments partenaires de PEA-JEUNES les 30 et 31 mars 2023. Le centre d'incubation PEA-JEUNES du groupe IAO est un programme de promotion de l'entrepreneuriat mis en place par le gouvernement camerounais, sous la tutelle conjointe du Minader et du Minapia, avec l'appui technique et financier du FIDA.

PEA-JEUNES

Quel bilan pour Alfred Béla Tomo à la fin du programme en 2023 ?

Grace à un financement du Fonds international pour le développement agricole (FIDA), le Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes (PEA-JEUNES) a pu soutenir le développement d'entreprises rentables gérées par des jeunes camerounais et les intégrer dans les chaînes de valeur des filières agropastorales porteuses offrant ainsi des opportunités d'emplois viables en milieu rural en huit ans d'existence du programme.

Daniel Bekolo

La redynamisation des incubateurs

Au terme d'un diagnostic formulé en 2015, il a été établi qu'aucune structure au Cameroun ne dispose des capacités suffisantes pour assurer les fonctions d'incubation à travers les bassins de production au sein des bassins de production à travers le pays. Dès 2015, le gouvernement à travers le PEA-JEUNES a mis sur pied 05 dispositifs pilotes d'incubation : (l'École pratique d'agriculture de Binguela (Epab) ; l'Institut agricole d'Obala ; l'ETA/CRA et l'EFSC d'Ebolowa ; l'ETA de Dibombari en partenariat avec le CIP de Douala, Nazareth Center / Collège de Technology et PRTC de Bamenda) avec pour objectif de leur fournir des renforcements de capacités logistiques, pédagogiques, organisationnels, matériel et infrastructurels.

Cette démarche du gouvernement avait pour objectif de fournir des services d'incubation correspondant aux standards établis dans le secteur. Au moment où le PEA-JEUNES prend fin, 13 structures d'incubation ont eu l'agrément comme incubateurs d'entreprises agropastorales octroyés par le gouvernement à travers son ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'écono-



mie sociale et de l'artisanat(Minpmeesa).

Grâce aux nombreux appuis matériels fournis aux cellules d'incubation, neuf cohortes en ont bénéficiés. Ces appuis sont effectifs depuis le démarrage du programme et ont permis aux structures d'incubation d'assurer l'accompagnement et l'installation d'environ 4 000 jeunes. Les appuis infrastructurels ont fait l'objet d'un long processus de passation des marchés qui n'a abouti qu'en 2022.

Au moment où le PEA-JEUNES prend fin, 13 structures d'incubation ont eu l'agrément comme incubateurs d'entreprises agropastorales octroyés par le gouvernement à travers son ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat(Minpmeesa).

Pour mémoire, l'Institut Agricole d'Obala et le Collège d'agriculture d'Ebolowa ont abrité les 30 et 31 mars 2023, les cérémonies d'inauguration et de remise des agréments aux cellules d'incubation partenaire du PEA-JEUNES. L'objectif était de présenter au public les efforts fournis par le gouvernement et ses partenaires à travers le PEA-JEUNES, pour améliorer l'offre et la qualité des services rendus par les structures d'incubation aux entrepreneurs agropastoraux.

PEA-JEUNES en chiffres

- Un chiffre de **4500 jeunes** incubés au travers de neuf cohortes de jeunes de 2015 à 2022. Le montant total débloqué pour l'incubation de ces 4500 jeunes s'élève à 2 250 000 000 FCFA.

- Le financement de **3577 kits d'entreprises des jeunes** incubés, donc 3473 en parcours créateurs et 104 en parcours développeurs. Le cout total du financement des 3577 entreprises est de 5 209 500 0000 de FCFA.

- La mise en place et l'opérationnalisation d'une ligne de crédit d'un montant de **3 750 000 000 FCFA**, logé à la Société Générale pour le refinancement des Etablissements des Micro finances

- L'octroi de **1550 crédits productifs par les EMF** aux jeunes entrepreneurs du PEA-Jeunes. Le cout total du montant des crédits productifs octroyé est de 1 550 000 000 FCFA.

- Un effectif de **4 155 jeunes accompagnés** dans le cadre du business coaching visant à garantir la viabilité et la durabilité des jeunes entreprises nouvellement créées. Le cout total de la réalisation de cette activité est de 1 662 000 000 FCFA.

- En définitive, le montant total débloqué en termes d'appuis financiers et non financiers au bénéfice des jeunes du PEA-JEUNES est de **10 983 500 000 FCFA**.

- Le montant total du matériel et équipements acquis au bénéfice des cellules d'incubation partenaires s'élève à **870 000 000 FCFA**, répartie ainsi qu'il suit : 300 000000 FCFA pour le matériel roulant et 570 000 000 FCFA pour le matériel informatique.

- Le montant total des infrastructures construites ou réhabilitées au bénéfice des cellules d'incubation partenaires s'élève à **1 080 000 000 FCFA**.

Un mécanisme de relance en faveur des populations rurales impactées par le Covid-19

Le gouvernement et le FIDA ont signé respectivement le 03 juin 2021 et le 21 septembre 2021, deux lettres d'amendement de l'accord de financement du PEA-JEUNES pour appuyer le plan national de riposte du gouvernement camerounais contre la pandémie de Covid-19. C'était à travers le mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (RPSF). Le projet visait le renforcement des systèmes de production des filières

porteuses en facilitant l'accès en temps voulu aux intrants de qualité et aux marchés porteurs aux petits producteurs pour 1 500 ménages. « La mission d'achèvement de ce mécanisme qui s'est tenue du 11 au 19 juillet 2022, a conclu sur une note satisfaisante » explique Alfred Béla Tomo, coordonnateur national de PEA-JEUNES.

Selon ce responsable, le don RPSF a répondu aux besoins des bénéficiaires ciblés suite aux conséquences de la pandémie de

Covid-19. Le RPSF affiche un taux global de réalisation physique de 67% et un taux financier de 81% au 15 juillet 2022. Sur les 1 500 ménages bénéficiaires attendus, au moment de l'évaluation, le projet a atteint au 15 juillet 2022 le nombre de 1 047 producteurs représentant 70% de l'objectif. Sur les 1 801 dossiers des bénéficiaires reçus, 1 598 demandes de producteurs ont été validés par le comité régional de validation.

Le PEA-JEUNES avait déjà anticipé

sur la crise en les initiant à l'utilisation et l'optimisation de l'internet. Plus de 1000 jeunes, soit 43% de femmes, avaient été accompagnés pour créer leur site web. Le réseau des jeunes entrepreneurs agropastoraux, dirigé par une jeune fille a été mis à contribution aux fins de valoriser la chaîne de valeur et renforcer les actions de solidarité. Ces initiatives vivement saluées par les parties prenantes et les jeunes filles en particulier ont pu créer une très belle émulation.



ALFRED BÉLA TOMO

« PEA-JEUNES est une réponse concrète du gouvernement camerounais à l'autonomisation des jeunes »

Dans une interview accordée à la chaîne de télévision Africa24, le coordonnateur national du projet explique que ledit projet est allé à un sens plus large de la région Afrique de l'Ouest et du Centre pour identifier et mettre à contribution les autres projets.



Vous êtes le coordonnateur du Programme de promotion de l'entreprenariat agropastoral des jeunes (PEA-JEUNES), un programme mis en place par l'Etat du Cameroun en partenariat avec le FIDA. Quel bilan pouvez-vous faire de l'action de ce programme depuis sa création en 2015 ?

Permettez-moi tout d'abord de rappeler que PEA-JEUNES est élaboré programme élaboré et mis en œuvre conjointement par le ministère de l'Agriculture et du développement rural et le ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales, avec l'appui du FIDA. C'est un programme dont l'accord de financement a été signé en 2015 et qui est appelé à s'achever en 2023.

Dès son entame, les objectifs visés par le programme étaient de créer 3 700 entreprises par des jeunes hommes et femmes âgés entre 18 et 35 ans, d'introduire les modules entrepreneuriaux dans les programmes des centres de formation qui existaient déjà. Il était également question de mettre en place un réseau national des jeunes entrepreneurs au terme de la mise en œuvre du programme. Depuis 2015 jusqu'à date (fin 2022 Ndlr), le programme a sensibilisé, informé, sélectionné et incubé environ 25 000 jeunes parmi lesquels nous avons incubé environ 4 000 au travers de 15 structures d'incubation partenaires.

A date, dans l'objectif qui était de créer 3 500 entreprises par les jeunes Camerounais, nous sommes actuellement à 3 000 entreprises créées par le

Au sein de l'incubateur, nous lui apportons ses atouts manquants mais nous travaillons aussi sur son idée de projet, pour qu'au terme, l'apprenant en ressorte avec un business plan bancable.

PEA-JEUNES et il reste au programme environ 11 mois de mise en œuvre et nous ne doutons pas que dans cet intervalle de temps nous pourrions atteindre les objectifs de 700 qui restent.

Vous-vous donnez de rendre le secteur agropastoral attrayant, selon les chiffres officiels le secteur est l'activité prioritaire du Cameroun avec environ 60% de la population active qui travaille dans le secteur, dont une grande majorité de femmes. Malgré tout le Cameroun est au bord d'une crise alimentaire. Qu'est ce qui selon vous justifie cet état de choses ?

Il faut reconnaître les gros efforts qui

sont déployés au niveau de la partie gouvernementale afin d'essayer d'apporter des réponses concrètes aux différentes problématiques qui concernent le secteur agropastoral en général et les jeunes en particulier. Le PEA-JEUNES est une réponse concrète du gouvernement pour apporter des réponses concrètes également en ce qui concerne l'autonomisation des jeunes dans le secteur agropastoral.

Il ne peut pas apporter à lui tout seul, une réponse globale. A date, 3 000 entreprises jeunes actuellement installées au Cameroun peuvent capitaliser comme étant une contribution gouvernementale à la situation. Le gouvernement agit à travers des politiques, des stratégies mais également de façon pratique à travers les projets gouvernementaux. Le PEA-JEUNES est donc un bras séculier du gouvernement camerounais pour atteindre les objectifs visés.

Vous avez initié l'organisation du forum régional sur la finance agricole et rurale à Yaoundé au Cameroun du 18 au 21 octobre 2022. En quoi a-t-il été opportun pour vous de penser l'organisation d'un tel événement ?

La logique entrepreneuriale est abordée et analysée sous quatre axes : le premier axe c'est la stratégie de facilitation qui consiste à choisir le bon bénéficiaire à envoyer en incubation. Il y a donc toute une stratégie qui est déroulée afin d'identifier le bon jeune, le bon produit que nous devons envoyer en incubation pour garantir la réussite du financement à la fin.

Après le choix du bon jeune qui est adossé sur l'étape de facilitation, nous la deuxième étape qui est celle d'incubation qui consiste à apporter aux jeunes bénéficiaires des appuis techniques additionnels qui ont été réalisés relativement à son diagnostic. En facilitation nous opérons un diagnostic du jeune bénéficiaire qui met en exergue ses atouts mais également ses manquements. Au sein de l'incubateur on lui apporte ce complément.

Je prends un exemple banal. Un infirmier ou un technicien d'agriculture

en incubation, nous n'allons plus revenir sur les modules techniques mais nous allons plutôt lui apporter les modules restants pour en faire de lui un entrepreneur. Il s'agit d'une incubation d'un parcours individualisé et non classique. Au sein de l'incubateur, nous lui apportons ses atouts manquants mais nous travaillons aussi sur son idée de projet, pour qu'au terme, l'apprenant en ressorte avec un business plan bancable.

La troisième étape concerne le financement c'est-à-dire, apporter aux jeunes des appuis financiers coordonnés afin de créer son entreprise. Enfin la quatrième étape c'est le business coaching. Il consiste à suivre le jeune sur un ou plusieurs cycles de production en fonction des cas avec pour objectif de garantir la durabilité et la pérennité de son entreprise.

Le PEA-JEUNES a permis entre 2015 et 2021 d'incuber plus de 4 000 jeunes porteurs d'initiatives économiques à travers 08 cohortes et enfin d'accorder des financements à plus de 2 600 d'entre eux. Y-a-t-il un suivi évaluation de ces jeunes ?

Le PEA-JEUNES a eu à mettre en place, un mécanisme de financement innovant et qui donne ses preuves. Nous avons eu à financer et à mettre en place, plus de 3 000 entreprises aujourd'hui et le taux de mortalité de ces structures est de moins de 20%. Cela garanti en d'autres termes que le mécanisme de financement qui a été adopté est bon et qu'il peut être vulgarisé.

C'est la raison pour laquelle le PEA-JEUNES a pris sur lui, avec le FIDA et le gouvernement camerounais de réfléchir à l'organisation de ce forum. Nous ne prétendons pas tout connaître et au sein du gouvernement camerounais nous avons identifié d'autres projets et programmes qui font dans le financement du secteur agropastoral. Ils ont été mis à contribution et nous sommes allés à un sens plus large de la région Afrique de l'Ouest et du Centre pour identifier et mettre à contribution les autres projets.

INITIATIVE

L'APME forme 400 femmes entrepreneures dans les régions en crise sécuritaire

L'objectif de l'Agence de promotion des petites et moyennes entreprises est de lutter contre la pauvreté ambiante à travers la création des richesses.



Accroître le taux de pérennité des groupes cibles que sont les très petites, petites et moyennes en agissant sur leurs capacités d'accès aux marchés et aux financements d'une part et en les dotant en équipement de production et de transformation pour rendre leurs produits compétitifs.

C'est l'objectif du projet « Septentrionest » qui a bénéficié d'un atelier tenu le 05 avril 2023 dans la ville de Maroua, région de l'Extrême-Nord. L'initiative est de l'Agence de promotion des petites et moyennes entreprises (Apme) et concerne les régions de l'Est ; du Nord ; de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord. Le projet appuyé d'un accompagnement financiers du ministère de l'Economie, de la planification et

de l'aménagement du territoire (Minepat) a permis de renforcer les capacités entrepreneuriales de 400 femmes créatrices et cheffes d'entreprises dans ces régions.

Selon Jean-Marie Louis Badga, directeur général de l'Apme, le choix de la région de l'Extrême-Nord se justifie par le fait que cette partie du pays est la plus pauvre du Cameroun avec un taux de pauvreté de 47,1%, outre

L'Apme est chargée d'offrir des services et des produits qui contribuent à la création et au développement des Petites et moyennes entreprises (PME)

son exposition à la vulnérabilité et aux chocs exogènes et naturels. L'Apme est chargée d'offrir des services et des produits qui contribuent à la création et au développement des Petites et moyennes entreprises (PME) camerounaises afin de les rendre performantes, innovantes et compétitives.

Anne Solange Ngonu

SEMENCES AMÉLIORÉES

Le gouvernement annonce un investissement de 4,5 milliards FCFA en 2023

Ce matériel végétal de qualité sera ensuite mis à la disposition des agriculteurs, aux fins d'amélioration de la production agricole du Cameroun.



4,5 milliards FCFA. C'est le montant que le gouvernement camerounais compte injecter dans la production de semences améliorées. L'information a été rendue publique mardi 11 avril 2023 par Gabriel Mbaïrobe, ministre de l'Agriculture et du développement rural (Minader), au cours de la cérémonie officielle de lancement de la campagne agricole 2023 dans la partie méridionale du pays dans la ville de Nanga Eboko, département de la Haute Sanaga, région du Centre.

Fortement dépendants des semences de base importées, les acteurs du secteur agricole camerounais qui ont subi le contrecoup de la crise sanitaire dès 2020, font désormais face aux dysfonctionnements des chaînes d'approvisionnement, liés au conflit russo-ukrainien.

Pour de qui est de production locale, l'activité semencière est encadrée par la loi n° 2001/014 du 23 juillet 2001. Ce texte stipule que toute opération de production, conditionnement, importation, exportation ou commercialisation des semences est exercée sous le contrôle de l'Etat camerounais.

Afin de donner un coup de pouce à la production agricole locale, le chef de l'Etat camerounais Paul Biya a octroyé en 2022, une enveloppe de 10 milliards FCFA à l'Institut de recherche agricole pour le développement (Irad) pour la production et le

développement du blé. Cette dotation, étalée sur quatre tranches jusqu'en 2026, servira à la production des semences de qualité et à la mise en place de structures locales de transformation.

Il faut préciser que l'Irad a eu à mettre au point de 22 variétés de blé dont quatre adaptées aux cinq zones agro-écologiques du pays, mais les moyens financiers limités n'ont pas permis une transformation à grande échelle de la chaîne de valeur du blé au Cameroun.

Anne Solange Ngonu

EXTRÊME-NORD

La Semry cède la gestion de ses parcelles au projet Viva Logone

La Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua propriétaire des champs, ne va plus remplir que le rôle institutionnel de l'Etat.

La ville de Yagoua a abrité la cérémonie de lancement du projet Viva Logone le jeudi 06 avril 2023. Le projet bénéficie d'une enveloppe de 200 millions de Dollars (environ 120 milliards FCFA) portée par l'Association internationale de développement (IDA), une institution de la Banque mondiale dont le prêt a été approuvé le 30 novembre 2021 par la Banque mondiale.

La Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (Semry), propriétaire des champs va désormais se consacrer au rôle institutionnel, avec l'intégration de potentiels partenaires privés. Les activités de Viva Logone s'étendent dans les arrondissements de Yagoua, Maga, Vélé, et Kaï-Kaï.

L'atelier de Yagoua s'est tenu au moment où, suite à la crise économique de 1990 et des plans d'ajustement structurels qui s'en sont suivis, la structure est rentrée dans l'incapacité d'assumer certaines fonctions. Selon les chiffres officiels, les performances de la Semry sont demeurées loin des attentes prévues avec seulement 10 000 hectares. La production réelle par an stagne à 60 000 tonnes au lieu de 180 000 tonnes, malgré un effectif de 430 employés.

A.S.N

PROJET PADI-DJA

80 millions FCFA alloués pour la restructuration des Coopératives apicoles

C'est dans le cadre du Programme d'aménagement et de développement intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalières adjacente.

1 50 personnes formées dans la production du miel dans les communes de Lomié; Ngoyla; Somalomo; Bengbis et Mintom. 04 référents formés pour le suivi des apiculteurs, 60 ruches, 60 enfumoirs, 60 tenues apicoles, 5 extracteurs de miel, 5 réfractomètres, 2 motos, 5 unités de fabrication des ruches, 5 unités de confection des tenues apicoles remis aux apiculteurs. 80 millions FCFA alloués à la structuration des coopératives des apiculteurs, leur accompagnement et la modernisation du système productif, outre 500 litres de miel récolté et vendus dans les marchés locaux. C'est ce qui ressort en substance, de l'évaluation commandée par le ministère de l'Economie, de la planification et de l'aménage-

ment du territoire (Minepat) au Programme d'aménagement et de développement intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalières adjacente (Padi-Dja).

Au Cameroun, la région la plus productrice de miel est l'Adamaoua. Malheureusement les pratiques y sont encore empiriques et non durables au point de vue environnemental. En effet, les apiculteurs fabriquent des ruches en pailles traditionnelles empiriques. Le potentiel apicole au Cameroun est très élevé et les apiculteurs déjà nombreux. La flore y est diversifiée et spécifique à chaque région. Mais il existe aussi des freins au développement de l'apiculture dans le pays qui sont principalement les feux de brousse, le déboisement et le manque de formation. En effet, selon les statistiques du Centre de collecte des produits de l'apiculture du ministère de l'Elevage, des pêches et des industries animales (Minepia), la production du miel est très faible dans la région de l'Est.

Selon l'information contenue dans le site datacameroon.com, il



Au Cameroun, la région la plus productrice de miel est l'Adamaoua. Malheureusement les pratiques y sont encore empiriques et non durables au point de vue environnemental.

y a seulement 20 producteurs reconnus dans la région avec une production annuelle de 20 000 litres des différents miels. Leur capacité de production demeure très faible car ils pouvaient produire 4000 à 5000 litres pour satisfaire la demande. Créé le 26 décembre 2014 par décret du Premier ministre chef du gouvernement, le Padi-Dja se déploie effectivement sur le terrain depuis 2017.

Joseph Akono

PÊCHE

La production de palourde baisse de 1 tonne en une année

En début de saison, le sac est vendu entre 8 000 FCFA et 10 000 FCFA pour les palourdes fraîches et 14 000 FCFA à 15 000 FCFA pour les palourdes brûlées.



Selon les statistiques recueillies auprès de la délégation du ministère de l'Elevage, des pêches et des industries animales (Minepia) dans l'arrondissement de Mouanko, département de la Sanaga Maritime, la production de palourdes en 2021 se chiffrait à 31,5 tonnes contre 30,5 tonnes en 2022, soit une baisse chiffrée à une tonne. Selon l'information contenue dans le journal Cameroon Tribune du jeudi 30 mars dernier, en début de saison, le prix de la « tin » (récipient d'une contenance de 20L) varie entre 2 000 FCFA et 2 500 FCFA. La même source informe qu'en fin de saison, elle coûte entre 7 000 FCFA et 9 000 FCFA et que ces prix sont davantage élevés quand les huitres ont été extraites des coquillages.

En début de saison, le sac est vendu entre 8 000 FCFA et 10 000 FCFA pour les palourdes

fraîches et 14 000 FCFA à 15 000 FCFA pour les palourdes brûlées. La pêche des palourdes est pratiquée dans cette localité depuis de nombreuses générations et devenue la principale activité économique des populations de Mouanko.

La production est majoritairement expédiée à Bafoussam dans la région de l'Ouest, les coquilles brûlées, riches en calcium et phosphore, entrent dans la production d'aliments de plusieurs animaux d'élevage, à l'instar des porcs et des poules outre la production des verres et des plats cassables.

« Au départ, nous avions sept mois et demi d'activités. Afin de se conformer à la politique de

protection des palourdes mise en place par le gouvernement, nous sommes passés de sept mois et demi à cinq mois d'activités de pêche de palourdes. Nous vivons actuellement le passage des huitres de l'amont vers l'aval de la Sanaga. Nous ne savons pas ce qui se passe. Nos parents nous ont dit qu'à une époque, les palourdes avaient disparu pendant 15 ans. Nous ne savons pas si c'est le même qui recommence » s'inquiète Samuel Mondo Moutapan, secrétaire général du comité de gestion et de suivi des palourdes.

Joseph Akono

TRANSFORMATION DU MANIOC 13 000 hectares de superficies déjà disponibles dans le Noun

Le site d'implémentation de l'unité de production et de transformation de ce tubercule se trouve dans la localité de Mancha, à une dizaine de kilomètres de la ville de Foubot dans la région de l'Ouest.

« Manioc Cam ». C'est sous ce label que les agriculteurs du département du Noun dans la région de l'Ouest ambitionnent de produire au moins 35 tonnes de manioc par hectare et transformer au moins 50 tonnes par jour en farine panifiable. Le site d'implémentation de l'unité de production et de transformation du manioc se trouve dans la localité de Mancha, à une dizaine de kilomètres de la ville de Foubot dans la région de l'Ouest.

Selon l'information contenue dans l'hebdomadaire Cameroon Business Today du mercredi 13 avril 2023, le projet déjà consolidé et récemment validé à Yaoundé par les experts du ministère de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire (Minepat) a reçu l'onction des autorités administratives, locales et traditionnelles de la région de l'Ouest.

Joseph Akono

GABON

La CDC veut accompagner le secteur agricole

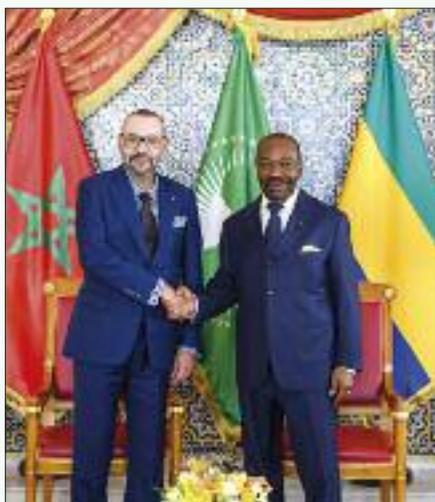


Selon les chiffres officiels du ministère gabonais de l'Agriculture, le pays importe chaque année pour 450 milliards de FCFA de produits alimentaires. La Caisse nationale des dépôts et consignations (CDC) et le ministère gabonais en charge de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire ont récemment signé un partenariat

afin d'accompagner le secteur agricole. Bien que disposant de sols fertiles, le secteur agricole gabonais dépend encore aujourd'hui à plus de 60 % des importations, preuve de l'échec du programme Graine. Le pays a mis en place 5 zones agricoles à travers le pays, afin d'inverser la tendance des importations.

GABON

Plus de 327 milliards FCFA pour la réalisation des programmes agricoles d'import-substitution



Mohamed VI, roi du Maroc a récemment offert 2 000 tonnes d'engrais (phosphate d'ammonium) aux agriculteurs gabonais. L'objectif du don est de contribuer à densifier la production agricole de ce

pays engagé dans un chantier d'autosuffisance alimentaire. L'initiative a été accueillie comme apport au programme national de développement agricole du pays qui vise à réduire de 50% les importations à l'horizon 2025 et d'exporter des produits alimentaires. Le pays a adopté une enveloppe de 327,23 milliards FCFA pour la réalisation des programmes agricoles d'import-substitution et d'autosuffisance alimentaire. Pays dans lequel les importations de denrées alimentaires engloutissent chaque année 550 milliards FCFA selon les chiffres officiels.

RCA

5 domaines prioritaires pour transformer le secteur agricole



Selon un rapport de la Banque mondiale, au cours de la dernière décennie, les investissements publics dans l'agriculture de ce pays représentaient en moyenne moins de 3 % de l'ensemble des dépenses du secteur public, un niveau bien en-deçà de la cible de 10 % fixée par le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture

africaine, une initiative à l'échelle du continent soutenue par l'Union africaine. Le gouvernement centrafricain va prioriser 5 domaines pour sa transformation agricole. Il s'agit du cadre institutionnel ; l'accès au financement ; l'accès au marché ; le droit foncier et propriété ; les intrants agricoles et équipement.

TCHAD

Seules 6% des terres arables sont cultivées



L'agriculture est la plus importante source de revenus au Tchad. Elle représente près d'un quart du produit intérieur brut (PIB) et emploie environ 80 % de la population active. Elle apporte ainsi une contribution essentielle au développement économique du pays. Son potentiel n'est toutefois pas pleinement exploité. Seuls 6 % de la superficie cultivable sont utilisés. Les causes sont multiples : à des

facteurs comme les variations climatiques impossibles à maîtriser, l'épuisement des sols, les organismes nuisibles aux végétaux et la gestion inadéquate de l'eau vient s'ajouter une difficulté particulière, l'accès très limité aux intrants agricoles, tels que les semences. Or, les semences de haute qualité sont l'un des facteurs les plus importants pour accroître la production agricole.

HERVÉ BLAISE FEUNKE

« Le gouvernement a fait le choix du positionnement progressif »

L'expert en financement domestique/finance agricole et rurale analyse l'arrêté du Premier ministre portant création, organisation et fonctionnement du « 2 FC-CVAEP » du 22 mars 2023.

Le 22 mars 2023, le Premier ministre chef du gouvernement a signé un arrêté portant création du Fonds de facilitation de l'offre de crédit pour le développement des chaînes de valeurs agricoles, de l'élevage et de la pisciculture. Concrètement, à quoi servira ce fonds ?

Selon l'arrêté du Premier ministre, il s'agit d'un mécanisme dont la mission principale est de permettre le financement de façon durable des chaînes de valeur agricole d'élevage et de la pisciculture.

L'alinéa (2) de l'article 2 dudit texte parle de la facilitation de l'octroi des crédits. Comment ça va se passer ?

La facilitation du crédit en question s'appuie sur deux compartiments. Le premier dédié au financement des chaînes de valeurs agricoles (C-CVA) tandis que le deuxième quant à lui gère les chaînes de valeurs élevage et pisciculture (C-CVEP).

Les deux compartiments sont dotés chacun de deux guichets, le premier est un Fonds de garantie partielle de 50% adossé sur une banque commerciale tandis que le second guichet repose sur la facilité de refinancement

des Etablissements de micro finance (EMF). La facilitation repose donc sur un dispositif tripartite qui met en action trois acteurs à savoir : Un opérateur financier qui est une banque de premier ordre dont le rôle dans le mécanisme est de mettre à



disposition les ressources à l'endroit des EMF participants au financement des cibles. Les établissements de micro finance qui engagent directement leur ressources pour accompagner les acteurs de la chaîne. Les acteurs des chaînes de valeurs agricoles, de l'élevage et de la pisciculture.

Afin d'opérationnaliser la facilitation l'arrêté a prévu la mise en place d'un comité interministériel chargé de suivre le déploiement du mécanisme à travers la coordination de la mise en œuvre du dispositif au niveau des actions et des différentes actions

En 2018, un processus de création de la Cameroon Agriculture Financial Rural Corporation était en gestation. 5 ans plus tard, le gouvernement parle de la création d'un fond de gestion. Comment comprendre ce revirement ?

Le projet de la banque Agricole était dans le circuit depuis 2011 et des démarches avaient d'ailleurs été initiées au niveau de la commission bancaire de

Les deux compartiments sont dotés chacun de deux guichets, le premier est un Fonds de garantie partielle de 50% adossé sur une banque commerciale tandis que le second guichet repose sur la facilité de refinancement des Etablissements de micro finance (EMF).

l'Afrique Centrale par le gouvernement sauf qu'à ma connaissance il n'y a plus eu de suite officielle concernant ce projet ce qui montre que le projet a été suspendu.

Toutefois il convient de préciser quand même que dans le cadre de la politique de financement du secteur agricole promu par le gouvernement à travers SND30 plusieurs mécanismes sont mis en œuvre parmi lesquels la Banque Camerounaise des PME. Au niveau de cette banque pour ce qui concerne le financement du secteur agricole, il a été développé un produit dénommé GUICHET AGRO qui permet à l'établissement d'intervenir sur cinq filières : les céréales (blé, maïs, riz, mil, sorgho, haricots, soja) ; la pisciculture ; le palmier à huile ; l'ananas et l'aviculture. Il est possible que le gouvernement ai opéré le choix de positionnement progressif pour ne pas faire double emploi.

Selon l'article 6 alinéa 1-2,

le fonds de garantie partielle de 50% a pour instrument de financement la Banque commerciale de 1er ordre agréé par le ministère en charge des Finances et mandaté à cet effet. La banque commerciale visée à l'alinéa 1 ci-dessus engage directement ses ressources au taux du marché moyennant une garantie financière partielle de 50% octroyée par chaque compartiment visé par le présent décret. Concrètement, que veut dire cet article ?

Cela signifie simplement que les deux compartiments du fonds à savoir : le compartiment dédié au financement des chaînes de valeurs agricoles en abrégé C-CVA et le compartiment dédié au financement des chaînes de valeurs de l'élevage et de la pisciculture au niveau de leur guichet accorde à la banque une garantie de 50% sur le montant des crédits qu'ils accorderont aux bénéficiaires cibles du fonds.

A l'analyse du mécanisme de fonctionnement du dispositif mis en place on peut s'interroger sur son efficacité notamment au niveau de la constitution du comité du secrétariat technique, qu'en pensez-vous ?

La mise en place d'un fonds de garantie est l'un des moyens existants pour gérer et partager le risque entre les différentes parties prenantes et faciliter une plus grande implication d'institutions financières orientées vers le monde rural. Avant d'arriver à l'opérationnalisation du fonds puisque nous sommes encore au niveau de l'arrêté de création, il est utile que le gouvernement puisse suivre l'ensemble des étapes de mise en place avant l'opérationnalisation.

Néanmoins il est important de préciser le dispositif de garantie ne sera viable que si l'institution gestionnaire

La mise en place d'un fonds de garantie est l'un des moyens existants pour gérer et partager le risque entre les différentes parties prenantes et faciliter une plus grande implication d'institutions financières orientées vers le monde rural.

du fonds est relativement indépendante et dispose d'un personnel spécialisé. Les modalités de fonctionnement doivent être examinées et définies suffisamment à l'avance avec l'opérateur financier et les établissements de micro finance parties prenantes.

Pouvez-vous nous indiquer des expériences réussies à travers le monde ?

Des Fonds de garanties très renommés dans le secteur du financement agricole opèrent dans plusieurs pays. Au Mexique (les Fideicomisos Instituidos en Relación con la Agricultura - FIRA, Fonds fiduciaires pour le développement rural).

Au Chili, par exemple le Fondo de Garantía para los Pequeños Empresarios (FOGAPE, Fonds de garantie de crédit pour les petites entreprises). Aux États-Unis, les garanties fournies par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) en Amérique latine font l'objet d'une gestion centralisée et facilitent certains types de prêts accordés par des banques commerciales. FUNDES par exemple est une ONG suisse fondée en 1984, garantit 50% des prêts aux petites entreprises, elle a commencé au Panama et au Costa Rica, puis s'est implantée en Bolivie, en Argentine et au Mexique.

Qu'en est-il de l'Afrique ?

Effectivement l'on peut citer en Afrique les cas du Nigéria et du Kenya qui sont très avancés dans cette démarche. Au Nigeria, le Fonds de garantie du crédit agricole (Agricultural Credit Guarantee Scheme Fund - ACGSF) a été créé en 1977 afin d'accroître le montant du crédit accordé par les banques au secteur agricole.

Son but initial était de remédier au faible taux de recouvrement qui dissuadait les banques d'octroyer des

prêts au secteur agricole. Il rembourse à la banque prêteuse 75% des montants impayés (principal et intérêts), déduction faite des montants éventuellement recouverts grâce aux sûretés détenues.

Le fonds apporte aussi un soutien aux agriculteurs sur le plan des intérêts: les taux appliqués par la banque sont déterminés par le marché, mais les agriculteurs bénéficient d'une bonification de 40% s'ils remboursent leur emprunt aux échéances prévues.

Au Kenya la banque kényane, Co-operative Bank, a signé le mercredi 22 septembre, un accord de garantie de portefeuille de prêt de 6,7 millions \$ avec le Fonds africain de garantie (AGF) pour accroître le financement des transactions vertes au Kenya. La Banque renforcera ainsi son engagement à financer les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) opérant dans le secteur des énergies renouvelables.

Pensez-vous que les institutions financières vont jouer les jeux ?

Toutes les institutions financières seront intéressées par le projet sauf que l'expérience du vécu laisse percevoir que les banques ou les établissements de micro finance ne financent pas à grande échelle le secteur agro pastoral au Cameroun.

C'est pourquoi il est utile et primordial pour les promoteurs de ce fonds que l'un des critères majeurs pour le choix des institutions partenaires soit le niveau d'aisance de l'institution participante vis-à-vis du secteur agricole avec des expériences de financement réussies. Les institutions financières partenaires doivent être disposées à prêter au secteur même en l'absence de Fonds de Garantie.

*Propos recueillis par
Daniel Bekolo*



**Obtenez
le Site Web
de vos rêves**

À
partir de
150.000
F CFA
Seulement !



Biyemassi
Yaoundé CMR



+237 679 586 777



www.lysweb.net



RESTAURANT - ESPACE CULTUREL - GRILLADES
FUMAGE - TRAÎTEUR

Menu

 +237 6 91 80 63 36

 +237 6 72 99 31 07

+237 6 96 53 99 18

+237 6 75 62 67 78

 : Face Chapelle Mvog Ada

 : Le minlang Mi Ngogue

 : Le_minlang_Mi_Ngogue

 : @LE MINLANG MI NGOGUE

**ABELAINFO**

NON AUX STUPEFIANTS ET
AUX VIOLENCES
EN MILIEU SCOLAIRE!



MINEDUB

Site d'information qui traite des
questions de Santé, d'Éducation
et des Collectivités Décentralisées.

ROF

RÉGION OCCIDENTALE DE LA CÔTE D'IVOIRE



MINESEC

« Avoir une jeunesse violente et droguée est non seulement un échec pour vous, pour votre famille, mais également un échec pour la nation. »

Augustin Bala, maire de Yndé 5